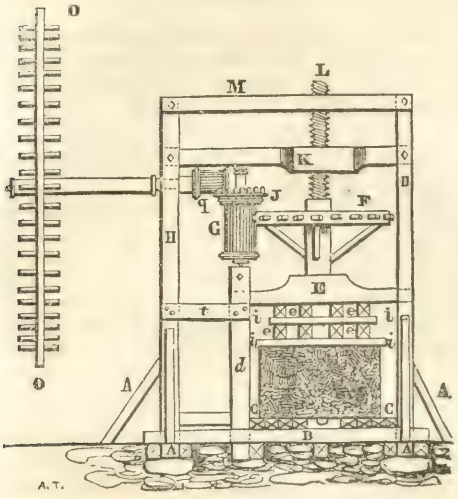
creusée en gorge, dans laquelle s'enroule l'extrémité d'une corde dont l'autre bout s'enroule aussi sur un cabestan. Ce système exige encore 4 hommes pour sa manœuvre, et la corde, qui s'use assez rapidement, finit par devenir un objet dispendieux.

Dans le pressoir dont nous donnons ici le le modèle (1) on a cherché à diminuer le nombre d'hommes dans la manœuvre et à se passer de câble. Comme tous les pressoirs, celui-ci, représenté *fig.* 212, se compose de 2 fortes ju-

Fig. 212.



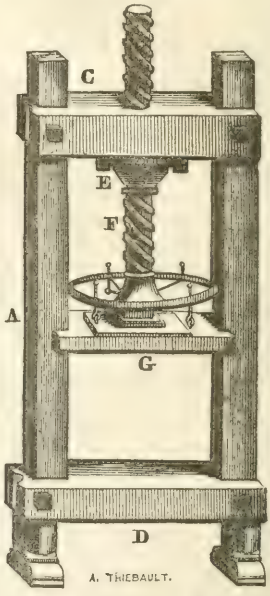

melles H, consolidées par des contrefiches AA et retenues dans le bas par les faux chantiers A, ainsi que par les chantiers B; dans le haut par le chapeau moisant M, scellé d'un bout dans le mur. Les faux chantiers sont reliés par des chaînes en moellons. Ces jumelles sont destinées à soutenir tout le système du pressoir, qui se compose ainsi qu'il suit : 1° d'une *maie* C, espèce de table ou plancher en madriers assemblés à rainure et languette, creusée en bassin et destinée à supporter le tas de marc et en même temps à recevoir le jus qui s'en écoule et qui se rend dans un vase ordinairement enfoncé un peu en terre, placé devant et appelé *barlong*, au moyen d'une rigole nommée *beron*; 2° de 2 rangées de madriers ou garnitures *ee*, placés alternativement; 3° du *mouton* E qui opère la pression au moyen d'une forte vis en bois L, mue par un engrenage et passant par le trou K. Le mouton glisse dans 2 coulisses, dont l'une est formée par les 2 jumelles principales H et l'autre par 2 petites jumelles *d*, reliées aux grandes par les traverses *t*; 4° D'un engrenage qui se compose d'un hérisson F, mené par une lanterne verticale G, surmontée d'un rouet J, ne faisant qu'un avec elle. Cette lanterne verticale est menée par une petite lanterne horizontale *q*, fixée à un arbre auquel est adaptée une roue à chevilles O.

Ce mécanisme simple, et qui ressemble à l'engrenage banal des moulins, peut être exécuté par tout charpentier; il n'emploie pour exercer une bien forte pression, qu'un homme ou deux au plus qui agissent en grande partie par leur propre poids. On estime qu'avec un pressoir de cette espèce on peut faire, dans 15 heures de temps, un pressurage d'environ 20 pièces de 260 bouteilles chaque.

Le *pressoir à percussion* inventé par M. Révillon est fondé sur le même principe que le balancier qui sert à frapper les monnaies, adapté à la presse à vis ordinaire. Cette manière d'appliquer la pression a déjà reçu de nombreuses applications et nous présenterons ici la figure d'un pressoir de cette espèce, dans le système vertical, comme plus conforme aux habitudes contractées dans nos pays de vignobles, et tels que les établit aujourd'hui M. Beugé, ingénieur mécanicien à Paris, rue des Vieux-Augustins, n. 64.

Ce pressoir (*fig.* 213) est simplement une

Fig. 213.




presse à vis ordinaire, formée de 2 colonnes AB d'un chapeau C et d'une semelle D, sur laquelle se place la maie; le tout fortement boulonné pour que la distance reste invariable entre ces parties qui forment le bâti de la presse. Sous le chapeau est fixé un écrou en cuivre E, dans lequel est engagée la vis F, en fer et à filets carrés. La tête de cette vis est travaillée en pivot qui appuie sur le fond d'une crapaudine fixée sur le plateau coulant ou mouton G. Sur l'arbre de la vis F on établit un volant ou roue pesante horizontale, qui peut tourner librement sur cet arbre dont il est tout-à-fait indépendant. Ce volant porte en dessous un fort taquet. L'arbre de la vis est muni d'un mentonnet tellement situé, que l'un forme arrêt sur l'autre quand le volant, dans sa rotation, les amène en contact. D'après cette disposition, on voit qu'on peut se servir du volant comme d'un levier, pour forcer la

(1) Nous empruntons cette description, ainsi que la figure, au n° 25 du journal intitulé *La Propriété*, qui contient fréquemment de très bons articles sur les constructions rurales et les machines employées en agriculture.